

5B – Evaluer dans une démarche actionnelle

LEHR, Emilie

Experte associée, France Education international

Domaine

Enseigner

Public

Cette formation s'adresse à des enseignants de français langue étrangère.

Prérequis

Ce module issu du Parcours « Evaluation » s'adresse à tous les professionnels de l'enseignement du français langue étrangère, sans prérequis particulier.

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française correspondant au minimum au niveau B2 du *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)* est requise.

Objectif général

Ce module vise renforcement des connaissances et la maîtrise de compétences pour mettre en place des tâches d'évaluation en adéquation avec le CECRL, et pour concevoir un dispositif d'évaluation inséré dans une approche actionnelle et adapté à son contexte professionnel.

Présentation du module

Dans un premier temps, les participants seront amenés analyser leurs pratiques d'évaluation des compétences, situer l'évaluation comme acte pédagogique et dégager les principes généraux de l'évaluation dans le CECRL et son intégration dans le processus d'enseignement-apprentissage.

Ensuite, ils s'appuieront sur des exemples de tâches d'évaluation et adopteront des stratégies pour définir les contenus à évaluer, dans le cadre d'un développement des 4 compétences communicatives.

Pour finir, ils appliqueront les démarches à leur contexte et concevront des activités d'évaluation dans une perspective actionnelle et en adéquation avec le CECRL

Modalités de travail

La formation est conçue selon une approche de type formation/action où alternent les apports théoriques, les échanges de points de vue et de pratiques, les séquences de réflexion individuelle et les travaux en groupes. La durée du module est de **15 heures (9 séances de 1h40)**.

Contenus prévisionnels des séances

Séance 1 : Se présenter, mutualiser ses représentations initiales et ses pratiques de classe. Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.

Séance 2 : Situer l'évaluation comme acte pédagogique et l'intégrer au processus d'enseignement-apprentissage.

Séance 3 : Découvrir le rôle de l'évaluation dans le CECRL. Définir les domaines d'évaluation.

Séance 4 : Prendre connaissance d'un corpus de tâches pour évaluer les compétences de réception, production, interaction et médiation.

Séance 5 : Adopter des outils pour une évaluation au service du développement des compétences communicatives et d'un accompagnement efficace tout au long de la séquence.

Séance 6 : Mettre en œuvre l'évaluation et l'autoévaluation comme outil de motivation. Mettre en œuvre une pédagogie de de l'erreur. Définir des critères d'évaluation.

Séance 7 : Appliquer les stratégies d'évaluation à son contexte et concevoir des activités

Séance 8 : Appliquer les stratégies d'évaluation à son contexte et concevoir des activités.

Séance 9 : Concevoir des activités d'évaluation. Mutualiser. Faire une synthèse des contenus de formation.

Éléments bibliographiques

- BOURGUIGNON Claire, DELAHAYE Philippe, PUREN Christian. *Évaluer dans une perspective actionnelle : l'exemple du Diplôme de Compétence en Langue*. Le Havre : Éditions Delbopur, février 2007.
- Conseil de l'Europe : *Cadre européen commun de référence pour les langues*. Paris : Didier, 2001